

Jean Moulin fête la LAÏCITE Lundi 9 décembre

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

1 La laïcité est le principe de la séparation des pouvoirs, de la religion et de l'État, de la conscience à l'école ou de ne pas croire, de la liberté de conscience, de la liberté de religion, de la liberté d'expression et dans les limites de la loi.

2 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'accès à la culture la plus objective possible à la diversité des visions du monde, l'enseignement scientifique et pédagogique ne saurait être influencé par une conviction religieuse ou politique. Il ne saurait non plus énoncer le droit de trancher une question au nom d'une conviction religieuse ou politique.

3 La laïcité implique le respect de la liberté de conscience de chacun, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

4 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite de son fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

5 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

8 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Ils ont pour mission de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

9 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

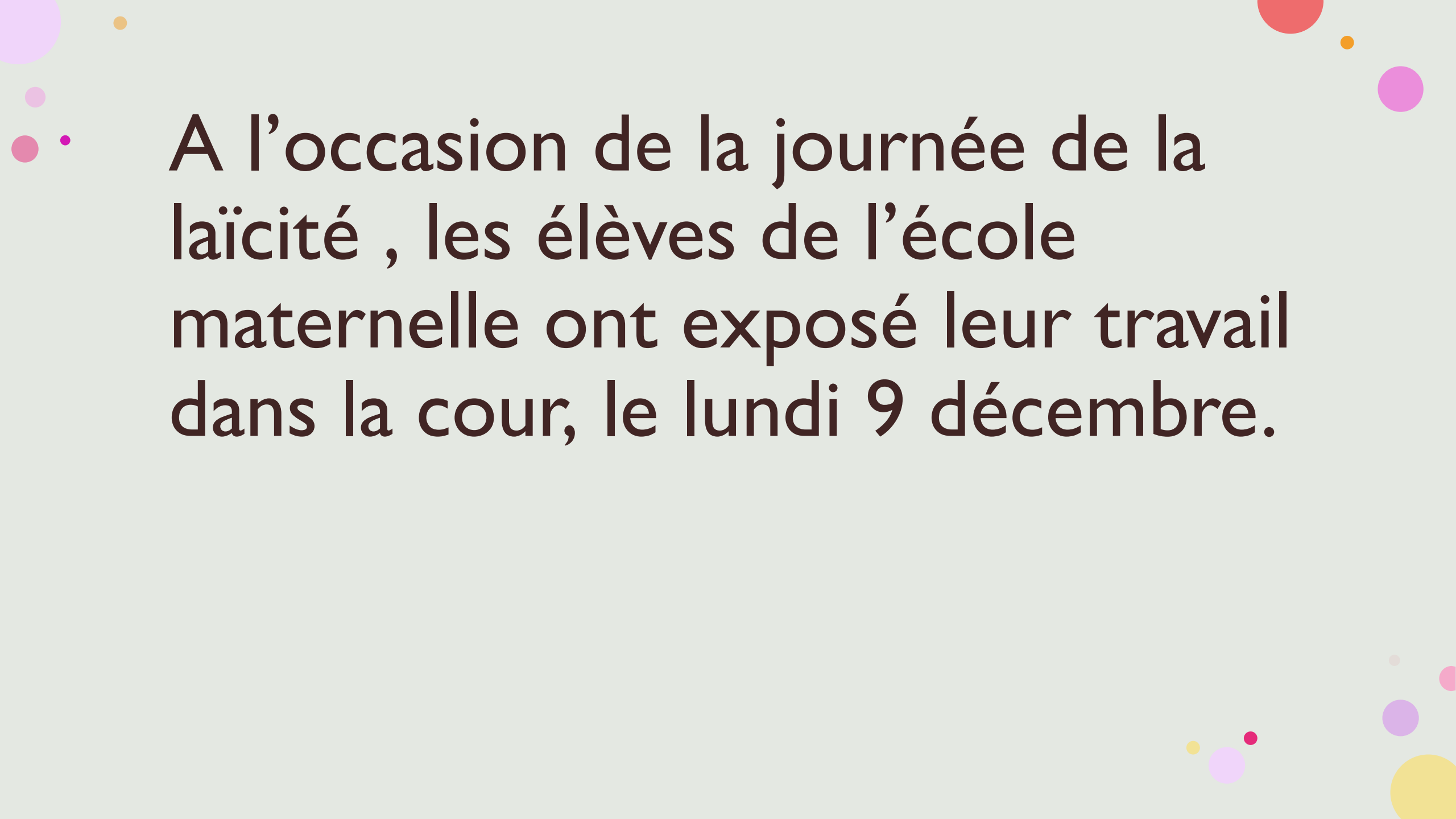
10 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'accès à la culture la plus objective possible à la diversité des visions du monde, l'enseignement scientifique et pédagogique ne saurait être influencé par une conviction religieuse ou politique. Il ne saurait non plus énoncer le droit de trancher une question au nom d'une conviction religieuse ou politique.

11 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux lois de la République.

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'accès à la culture la plus objective possible à la diversité des visions du monde, l'enseignement scientifique et pédagogique ne saurait être influencé par une conviction religieuse ou politique. Il ne saurait non plus énoncer le droit de trancher une question au nom d'une conviction religieuse ou politique.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux lois de la République.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •



A l'occasion de la journée de la laïcité , les élèves de l'école maternelle ont exposé leur travail dans la cour, le lundi 9 décembre.



quoi ça sert la laïcité ?
La laïcité garantit la libre œuvre associative et le respect de chacun.



La laïcité est le « principe de séparation de l'Église et de l'État ». Elle garantit « la neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses ».
En France, les citoyens et les citoyennes peuvent avoir une religion ou ne pas en avoir. Ils bénéficient toutes et tous des mêmes droits.



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

Elle assure une liberté de laïcité dans les écoles. Les enfants et les adultes sont invités à comprendre le principe de laïcité, à le respecter et à faire vivre au sein de l'école.

LA REPUBLIQUE EST LAÏQUE

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La laïcité est le principe de la séparation de l'Église et de l'État.

LAÏCITÉ

ÉCOLE EST LAÏQUE

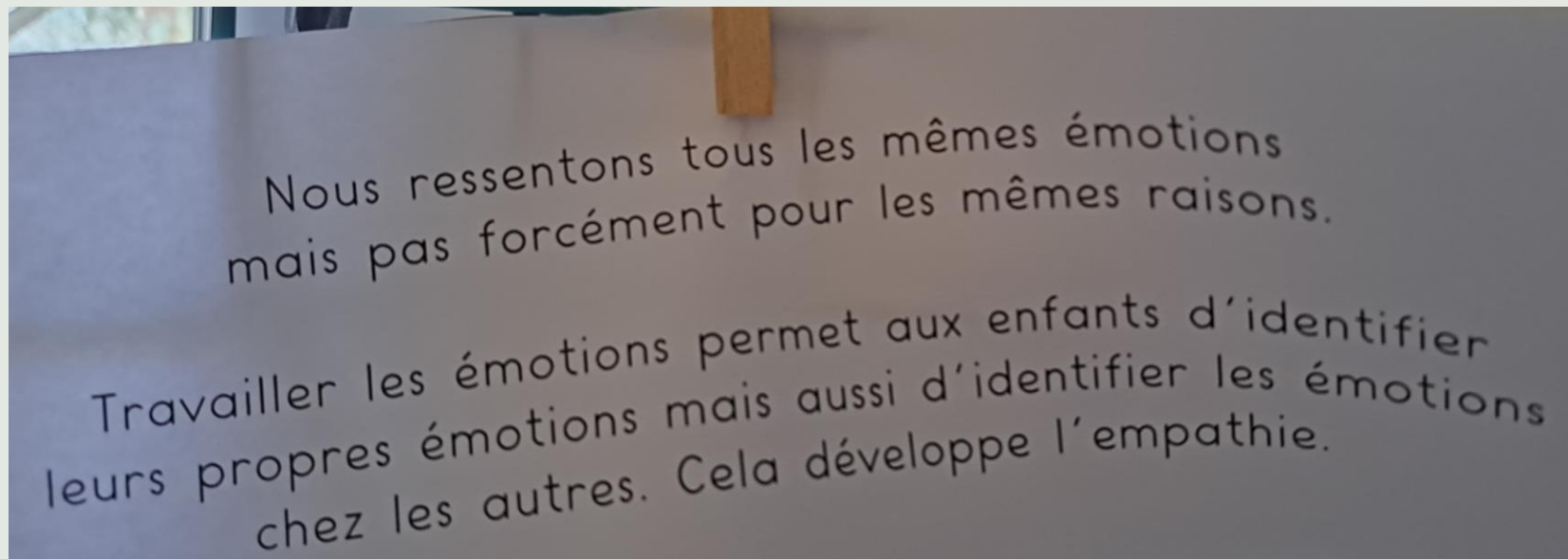


La laïcité est le principe de la séparation de l'Église et de l'État. Elle garantit la neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses. En France, les citoyens et les citoyennes peuvent avoir une religion ou ne pas en avoir. Ils bénéficient toutes et tous des mêmes droits.

Les grands des classes d'Elsa et Victoria ont dessiné ce que la laïcité représente pour eux:



Leurs petits ont travaillé sur les émotions:



Nous ressentons tous les mêmes émotions
mais pas forcément pour les mêmes raisons.

Travailler les émotions permet aux enfants d'identifier
leurs propres émotions mais aussi d'identifier les émotions
chez les autres. Cela développe l'empathie.

Les élèves de la classe de Frédérique et Cécile ont également travaillé sur les émotions à partir de l'étude de l'album *La Couleur des émotions*

